

Moins de fonctionnaires : ça se voit mais mieux payés : mon œil !

Tableaux d'avancement

Les critères retenus pour les promotions sont :

- tous les agents âgés de 58 ans et plus (soit les agents nés en 1952 et avant) remplissant les conditions statutaires
- l'échelon par ordre décroissant,
- dans un même échelon la prise en compte de l'évolution de la note 2007-2008-2009 par ordre décroissant,
- dans un même échelon à égalité dans le total de l'évolution de note, départage sur l'ancienneté d'échelon par ordre décroissant.

Sont automatiquement exclus du classement :

- ♦ les agents n'ayant pas bénéficié de 3 notations dans le nouveau système (cas de militaires ayant intégré le Trésor récemment),
- ♦ les agents ayant eu une note sanction à -0,06 ou -0,02 l'année précédente.

Les classements proposés lors de cette CAPL sont communiqués sous réserve des modifications que pourraient y apporter la CAP Centrale. Les agents seront nommés au 31 août 2010. Contrairement aux autres tableaux d'avancement, la nomination au grade de contrôleur principal est conditionnée par l'installation dans les fonctions.

Tableau d'avancement à Contrôleur principal

Nombre d'agents ayant vocation : 51 dont 8 de 58 ans et plus - Volume de promotions accordé pour la Moselle : 24,31 arrondi à 25 + 2 (en raison de situations ubuesques pour les agents n'ayant pas pu prendre leurs fonctions au 31/12/09 même suite à des accidents du travail ...) soit 27 agents à classer – Agents prioritaires : 2 non nommés en 2009 car n'ayant pas pris leurs fonctions au 31/12/09 + 2 agents classés mais non nommés

N°	Nom	Prénom	Affectation
1	WALKOWIAK	Fernand	St Avold
2	REMY	Brigitte	EMR
3	PARAZZA	Marie-Claude	St Avold
4	RINK	Danielle	RF Sareguemines
5	SCHMITT	Christiane	TG CEPL
6	COMPE	Robert	EMR
7	DEIBER	Valérie	Verny
8	BORNER	Nathalie	Rohrbach les Bitche
9	BAUE	Arlette	Sarreguemines Centre et Campagne
10	HANRIOT	Véronique	Montigny Pays Messin
11	LADENBURGER	Patricia	TG Pensions
12	SCHEIBEL	Gaston	Creutzwald
13	THOMAS	Hélène	St Avold
14	KOENIG	Françoise	TG Comptabilité
15	DUBROUX	Danièle	Metz Esplanade
16	DURAND	Christine	TG Dépense
17	KOCH	Renée	Moyeuvre Grande
18	JAMMART	Michel	TG Département Informatique
19	RUMMEL	Elisabeth	TG Produits divers
20	BARBIERI	Christine	TG Dépense
21	JASKULA	Martine	TG Communication
22	GIRARD	Nadine	TG Recouvrement
23	BOR	Danielle	TG Produits divers
24	GILLONNIER	Mireille	TG Logistique
25	HINSCHBERGER	Michèle	Faulquemont
26	VALENTIN	Evelyne	TG CFD
27	SCHNEIDER	Françoise	Maizières

Tableau d'avancement à Contrôleur 1ère classe

Nombre d'agents ayant vocation : 20 - Volume de promotions accordé pour la Moselle : 5,76 arrondi à 6 + 1 soit 7 agents à classer – Reste proposé classé 2009 : 1 agent

N°	Nom	Prénom	Affectation
1	SALA	Brigitte	Metz Esplanade
2	AUSTRUY	Michel	TG Département Informatique
3	HERINGER	Bernadette	Phalsbourg
4	MAJCHZAK	Annick	Metz Esplanade
5	LIEBGOTT	Christian	Paierie Régionale
6	CALVINHAC	Valérie	Lorquin / Sarrebourg
7	KIEFFER	Brigitte	Metz TPH

Tableau d'avancement à Agent Administration Principal 2ème classe

Nombre d'agents ayant vocation : 13 - Volume de promotions accordé pour la Moselle : 7,23 arrondi à 8 + 1 soit 9 agents à classer – Reste proposés classés 2009 : 2 agents

N°	Nom	Prénom	Affectation
1	BENZINEB	Sadek	Rombas
2	MARCOT	Jean-Michel	Metz Municipale
3	DA SILVA	Henrique	Sarreguemines Municipale
4	MOZET	Laurence	Paierie Régionale
5	LEHEUX	Virginie	Montigny Pays Messin
6	BADO	Sandra	Sarrebourg
7	MARTIGNON	Franck	TG Département Informatique
8	ACKERMANN	Laurence	St Avoild
9	OUVRY	Catherine	Rombas

Tableau d'avancement à Agent Administration Principal 1ère classe

Nombre d'agents ayant vocation : 67 - Volume de promotions accordé pour la Moselle : 22,21 arrondi à 23 + 1 soit 24 agents à classer – Reste proposé classé 2009 : 1 agent

N°	Nom	Prénom	Affectation
1	VERDONCK	Guy	Metz Municipale
2	MANCUSO	Françoise	Forbach Porte de France
3	ROTH	Joëlle	Metz TPH
4	BICHWILLER	Catherine	TG DAEF
5	BOURGUIGNON	Nathalie	TG SAU
6	SALMON	Laurence	Paierie Régionale
7	PIERRON	Liliane	TG Liaison Rémunérations
8	KOSY	Daniel	Metz TPH
9	PEROCHE	Eric	Paierie Départementale
10	HEITZ	Maryse	TG Dépense
11	RYK	Jean-Marie	Puttelange
12	SCHMIT	Roland	TG Recouvrement
13	LACOUR	Daniel	Forbach Porte de France
14	BATAILLARD	Muriel	TG Ressources Humaines
15	PAOLILLO	Daniel	Sarreguemines Municipale
16	CAVAIOTTI	Isabelle	Verny
17	GENILLON	Michel	TG Logistique
18	POGGIOLI	Michel	TG Courrier
19	SPECQ	Karine	TG Logistique
20	KRITTER	Jean-Jacques	TG CEPL
21	REMY	Patricia	Bouzonville
22	DAO-LAFONT	Sandra	EMR
23	RAGGAZZINI	Françoise	Moyeuvre Grande
24	CAFFORA	Nathalie	EMR

La CGT revendique la déconnexion de la notation des tableaux d'avancement et la suppression du principe d'individualisation de la carrière au mérite.

Nous défendons le principe d'une carrière linéaire et la suppression de grades qui n'ont aucune justification fonctionnelle.

C'est pourquoi et sans remettre en cause les qualités des agents proposés, la CGT a voté contre pour marquer clairement son désaccord vis à vis des méthodes d'établissement de ces tableaux d'avancement.

Liste d'aptitude de C en B

180 agents, sur les 238 ayant vocation, postulaient au titre de la liste d'aptitude 2010 de C en B. Le volume de promotion pour le département s'élevant à 21,18 arrondi à 22 + 1, 23 agents ont donc été sélectionnés par la Direction locale en fonction de leur dossier (notamment la partie de l'évaluation-notation réservée à l'avancement au corps supérieur rédigée par les notateurs de 1^{er} niveau) et ensuite classés principalement sur leur année de naissance. Vous trouverez en bas du tract la liste 2010 des agents proposés-classés pour la Moselle, elle sera soumise à l'approbation de la CAP centrale qui se réunira prochainement.

Rappel des critères de base :

- ❖ avoir 15 ans de service effectif en tant que titulaire au 31 décembre 2010.
- ❖ avoir au moins la note de référence sur les 3 dernières années de notation

Il faut aussi savoir que, suite à la suppression de la limite d'âge maximale pour pouvoir s'inscrire sur les listes, les agents proches de la retraite et susceptibles de bénéficier de cette promotion doivent s'engager à rester au moins 6 mois en activité à compter de la date de nomination (31 août 2010). Charge à la Direction de les prévenir de cette obligation, notamment ceux qui avaient envisagé un départ à la retraite, mais aussi de les informer sur leur future situation indiciaire pour qu'ils puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause.

Le Président de la C.A.P. a voulu réaffirmer le "principe" de mobilité qu'il voudrait appliquer lors des affectations des bénéficiaires de la liste d'aptitude mais a reconnu que la conjoncture l'obligerait vraisemblablement à revoir cette règle devenue l'exception vu les exemples récents ...

Comme les années précédentes, les élus CGT ont refusé de départager des candidats présentant pour la grande majorité un excellent dossier et ont voté contre, non pas la liste des agents proposée, mais le principe même de cette liste d'aptitude basée sur des critères subjectifs et arbitraires sources d'inégalités.

La CGT revendique le remplacement de la liste d'aptitude par un concours professionnel. Il se distingue du concours interne par un contenu plus adapté aux populations d'agents actuellement concernés par la liste d'aptitude dans la mesure où il privilégie l'expérience professionnelle acquise. L'objectif est de permettre, à l'inverse de l'examen pour passer de B en A, un fort élargissement des possibilités de promotion et d'éviter que trop de collègues finissent leur carrière bloqués pendant des années au dernier indice de la catégorie C.

N°	Nom	Prénom	Affectation actuelle
1	HEIM	Danièle	Trésorerie de Bitche
2	MONTARD	Yves	TG Ressources Humaines
3	BIERNACKI	Catherine	SIP Sarrebourg
4	DEJARDIN	Yvette	Thionville 3 Frontières
5	CRAYEUSKY	Evelyne	TG Dépôts/Services financiers
6	RENAUDIN	Brigitte	Trésorerie de Verny
7	ESNARD	Dominique	TG Dépenses Civiles
8	LEIDIG	Martine	Trésorerie de Sierck
9	LACOUR	Daniel	Trésorerie de Forbach PDF
10	DAL-CERO	Jocelyne	TG Liaison Rémunérations
11	MALACHIN	Sylvie	Trésorerie de Metzervisse
12	HENRY	Philippe	TG Dépenses Militaires
13	TISSERANT	Josyane	Paierie Départementale
14	TARRAL	Michèle	Trésorerie de Boulay
15	KIEFFER	Bernard	TG Département Informatique
16	RYK	Jean-Marie	Trésorerie de Puttelange
17	LEDRICH	Hélène	Trésorerie de Maizières
18	JOUILLEROT	Marie-Claude	TG CFD
19	RAGAZZINI	Françoise	Trésorerie de Moyeuvre-Grande
20	KISSEL	Isabelle	Trésorerie de Florange
21	BOLLET	Mireille	Trésorerie de Saint Avold
22	SCHMIT	Roland	TG Recouvrement
23	LEROND	Fabienne	Trésorerie de Rémyilly

Déclaration liminaire

La direction nous convoque aujourd'hui avec comme ordre du jour les promotions par tableaux d'avancements et par liste d'aptitude. En clair, il est question du pouvoir d'achat des agents. Et justement, si on parlait du pouvoir d'achat ? D'abord par la "smicardisation" de la catégorie C : les agents proposés pour le passage en AAP2 sont en moyenne au 5^{ème} échelon et ont environ 10 années d'ancienneté dans le grade.

Or, au 5^{ème} échelon, ils sont rémunérés à l'indice 308 soit 5,5% au dessus du SMIC. Alors certaines « mauvaises » langues diront qu'il « n'y a qu'à » passer les concours. C'est ce qui nous amène à parler de la catégorie B. Avec un 1^{er} échelon à l'indice 297, la grille indiciaire démarre à 2% au dessus du SMIC. Bien sûr, la réforme de la catégorie B avec la création d'un Nouvel Espace Statutaire va légèrement atténuer ce phénomène. De même, la création d'échelons supplémentaires permettra de redonner un déroulement de carrière à des agents bloqués depuis de longues années.

Le tableau n'est pas si rose pour autant.

L'augmentation de la durée nécessaire pour passer à l'échelon supérieur est augmentée. Ce faisant, un agent qui débute perdra du pouvoir d'achat durant les 25 premières années de sa carrière comparé à l'ancienne grille indiciaire : ceci est un comble pour une catégorie soit disant revalorisée! Ce n'est pas la revalorisation du point d'indice qui va changer la donne : 0,5% en 2010. Pour la CGT, c'est le moment de réaffirmer notre volonté de supprimer ses grades non fonctionnels qui induisent des blocages et donc de la perte de salaire.

Il est temps de mettre en place une grille indiciaire qui sera le reflet d'une véritable fonction publique de carrière comme il est présenté dans nos statuts. Le plus grave, c'est que les dégradations des conditions de travail provoquées essentiellement par les suppressions d'emplois atteignent l'apogée.

La CGT a effectué beaucoup de visites de postes au mois de mars et partout le constat est le même : il manque des emplois afin d'assumer correctement et sereinement les missions qui nous sont confiées. C'est le message principal que nous avons voulu faire passer en intersyndical à M. PARINI lors de son passage à Metz : « pas de blabla, des emplois ! ».

En conclusion, c'est contre nos salaires trop bas, contre nos conditions de travail dégradées, contre la future réforme de la retraite, celle qui voudra nous faire travailler toujours plus pour avoir toujours moins comme si les travailleurs étaient à l'origine du soi-disant futur déficit du régime de retraite ; mais c'est pour la défense de nos emplois et de nos missions avec les moyens pour les accomplir, c'est pour un salaire qui reflète enfin nos qualifications, c'est pour la garantie d'une retraite permettant de vivre dignement, que la CGT avec les autres organisations syndicales exprimeront leur mécontentement envers les orientations politiques actuelles demain 23 mars 2010.

GREVE DU 23 MARS 2010 : 44,83% EN MOSELLE

- filière gestion publique :

Catégorie A : 22,37% Catégorie B : 46,39% Catégorie C : 46,89%

Trésorerie Générale : 37,7% Département Informatique : 40,48%

20 postes fermés sur 46, soit 46,26%

Taux Global : 41,48%

- filière fiscale :

Catégorie A+ : 2.56 % Catégorie A : 26.14 % Catégorie B : 55.86 % Catégorie C : 56.13 %

Sites fermés : CDI Forbach, SIP/SIE/CDIF Sarreguemines, SIE Metz Est, SIP Château-Salins, SIP/SIE Hayange, SIE St Avold, SIE Thionville

Taux Global : 48,17%

TAUX NATIONAL à la DGFIP :

- 34,96% d'agents grévistes dans la filière gestion publique

- 40,14% d'agents grévistes dans la filière fiscale

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE

Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT -
1, rue François de Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 01

E-mail : cgt.057@cp.finances.gouv.fr

Tél : 03 87 38 68 91 ou 06 32 07 38 34

<http://www.tresor.cgt.fr/57/>